



Communiqué de presse
Paris, le 2 août 2019

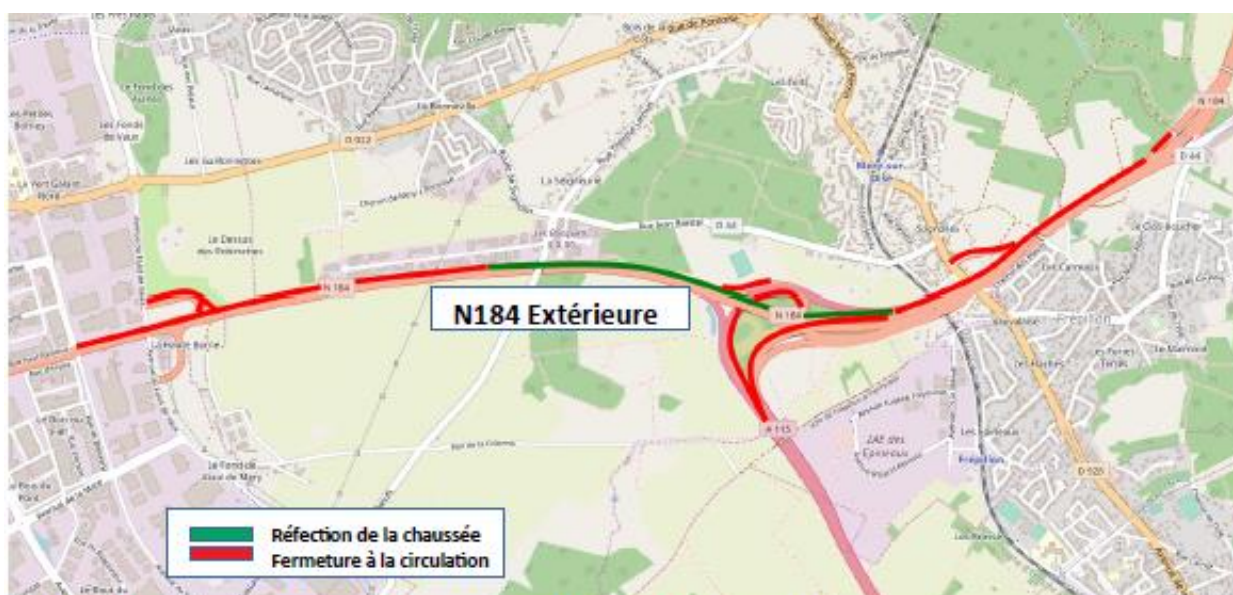
Rénovation des chaussées de l'autoroute A104 extérieure et de la route nationale N184 extérieure L'État et la Région poursuivent l'innovation sur les routes d'Île-de-France

Innover sur les autoroutes franciliennes

Depuis 2018, les chaussées de plusieurs autoroutes et routes nationales sont **renovées en utilisant un enrobé composé à 40 % de matériaux recyclés, contre habituellement autour de 20 %**. Compte-tenu des progrès accomplis dans cette technique, l'État et la Région ont décidé de tester cette solution innovante sur les autoroutes et routes nationales franciliennes. **2 chantiers sont concernés ce mois d'août 2019.**

Chantier de la route nationale N184 extérieure

Dans le cadre de la rénovation des chaussées de la route nationale N184 Extérieure au niveau de Méry-sur-Oise ce revêtement innovant à fort taux de recyclage sera posé sur une section de 2 voies de circulation d'environ 2000 mètres, qui supporte un trafic cumulé de 60 000 véhicules par jour. Ces travaux de rénovation prolongent ceux réalisés en 2018 (RN184 Intérieure PR10 à 14).



Rénovation des chaussées de la RN184 Extérieure, au niveau de Méry-sur-Oise

2 000 mètres
de chaussées rénovées
avec revêtement à fort taux de
recyclage

**40 % de
recyclage**
dans les agrégats utilisés

**2 voies de
circulation**
traitées

**12 000 tonnes
d'enrobés**
posés

**60 000 véhicules
/ jour**
au niveau de la partie rénovée

19 jours continus
de travaux
du 5 août matin au 23 août soir

1 200 000 €
cofinancés par l'État et la
Région Île-de-France

Des fermetures sont prévues sur la N184 extérieure

Les travaux réalisés par la DiRIF (direction des routes Île-de-France) de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement, placée sous l'autorité de la région d'Île-de-France, préfet de Paris se dérouleront en continu du 5 août matin au 23 août soir. Pour garantir les conditions de sécurité des usagers et des intervenants pendant les travaux, la route N184 Extérieure sera fermée à la circulation entre l'accès depuis la D44 et la sortie du diffuseur de l'avenue du Fond de Vaux.

La circulation du sens extérieur sera basculée sur la chaussée du sens intérieur. La circulation s'effectuera sur 1 voie au lieu de 2. Les entrées et sorties sur la portion de la RN184 extérieure considérée seront fermés et des déviations locales seront mises en œuvre. Les secteurs et les sens de circulation fermés à la circulation seront indiqués sur le site www.SYTADIN.fr.

Chantier de l'autoroute A104

Ainsi dans le cadre de la rénovation des chaussées de l'autoroute A104 extérieure au niveau de Villepinte, ce revêtement innovant à fort taux de recyclage sera posé sur une section de 3 à 4 voies de circulation d'environ 1800 mètres, qui supporte un trafic cumulé de 50 000 véhicules par jour.



1 800 mètres
de chaussées rénovées
avec revêtement à fort taux de
recyclage

**40 % de
recyclage**
dans les agrégats utilisés

**3 à 4 voies de
circulation**
traitées

**10 000 tonnes
d'enrobés**
posés

**50 000 véhicules
/ jour**
au niveau de la partie rénovée

16 jours continus
de travaux
du 6 août matin au 22 août matin

1 050 000 €
cofinancés par l'État et la
Région Île-de-France

Des fermetures sont prévues sur l'A104 extérieure

Les travaux réalisés par la direction des routes Île-de-France - DRIEA/DIRIF gestionnaire des autoroutes et routes nationales franciliennes, placée sous l'autorité du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, se dérouleront en continu du 6 août matin au 22 août matin.

Afin de garantir les conditions de sécurité des usagers et des intervenants pendant la durée des travaux l'autoroute A104 extérieure sera fermée à la circulation entre la sortie 3 (sortie obligatoire) et la jonction avec l'A3.

Par ailleurs, 2 nuits de fermeture seront nécessaires au balisage du chantier en amont des travaux, et 2 nuits de fermeture seront également nécessaires en fin de chantier. Des itinéraires de déviation seront mis en place. Les usagers se rendant à l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle ou se dirigeant vers Lille depuis l'Est parisien seront invités à emprunter de préférence les autoroutes A4, A86 et A3.

Plus largement les secteurs fermés à la circulation et les sens de circulation seront indiqués sur le site www.SYTADIN.fr.

Un partenariat État / Région Île-de-France pour changer la route par l'innovation et l'expérimentation

Depuis 2017, le partenariat entre l'État et la Région Île-de-France pour changer la route par l'innovation et l'expérimentation a permis d'équiper d'ores et déjà 7 sections d'autoroutes et routes nationales de ce revêtement à fort taux de recyclage, représentant un linéaire total de plus de 15 000 mètres sur le réseau routier national non concédé (RRN) en Île-de-France. Avec les sections équipées d'un revêtement antibruit depuis 2017, ce sont au total 20 sections représentant plus de 40 km d'autoroutes et routes nationales qui ont été rénovées avec des revêtements de chaussée innovants.

Sur ces sections de la route N184 extérieure et de l'autoroute A104 extérieure, il s'agit respectivement d'investissements d'**1,2 millions d'euros et de 1,05 millions d'euros co-financés à parité par l'État et la Région**. Le souhait commun est d'explorer de nouvelles solutions qui apportent des réponses rapides et mesurables aux besoins des usagers.

Ce partenariat correspond pleinement à la volonté de la Région et de l'État de changer la perception de la route par les Franciliens, qui doit contribuer à un meilleur respect de l'environnement. La route peut être une chance d'améliorer leurs conditions de vie et de déplacement, à condition de moderniser le réseau et d'anticiper ses usages de demain.

Rendu possible par le vote de la région d'un plan «anti-bouchons pour changer la route» doté de 250 M€, dont 58 M€ pour financer de telles innovations, ce partenariat illustre les actions innovantes que l'État mène avec les collectivités territoriales, en sa qualité de gestionnaire du réseau routier national non concédé (RRN) en Île-de-France.

Ces actions, au service de la transition écologique et énergétique tendent d'une part à généraliser la gestion dynamique du trafic sur les bretelles autoroutières afin de lutter contre la congestion et d'autre part à réaliser des voies dédiées sur les autoroutes pour favoriser le transport collectif de voyageurs et d'encourager l'évolution des comportements individuels vers une mobilité responsable et plus respectueuse de l'environnement.

Elles permettent enfin le déploiement expérimental à grande échelle, avec l'aide de l'Europe, de la connexion des véhicules à la route avec le projet SCOOP@IdF, pour une information sur les conditions de circulation plus pertinente, délivrée en temps réel à l'utilisateur directement sur son tableau de bord.

Ce partenariat constitue donc également une première déclinaison dans la région capitale du programme national «Mobilité 3.0» engagé dans le prolongement de la COP21, pour le déploiement des systèmes de transports intelligents.



Pendant l'ensemble de ces travaux, les usagers sont invités à la plus grande prudence en respectant scrupuleusement la réglementation précisée par la signalisation mise en place pour leur sécurité et celle des intervenants.

Les usagers peuvent consulter www.SYTADIN.fr pour préparer leur déplacement. Les alertes sont relayées sur Twitter (@sytadin).

Pendant leurs déplacements, les usagers sont invités à être attentifs aux informations diffusées sur les panneaux à messages variables (PMV) et à écouter France Bleu Île-de-France sur 107.1.

Pour en savoir plus

- Site internet de la direction des routes Île-de-France (DIRIF) : www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr
- Site internet de la Région Île-de-France : www.iledefrance.fr

Contacts presse

- Préfecture de Paris et d'Île-de-France - 01 82 52 40 00 - pref-communication@paris.gouv.fr
- Région Île-de-France : 01 53 85 63 14 - servicepresse@iledefrance.fr